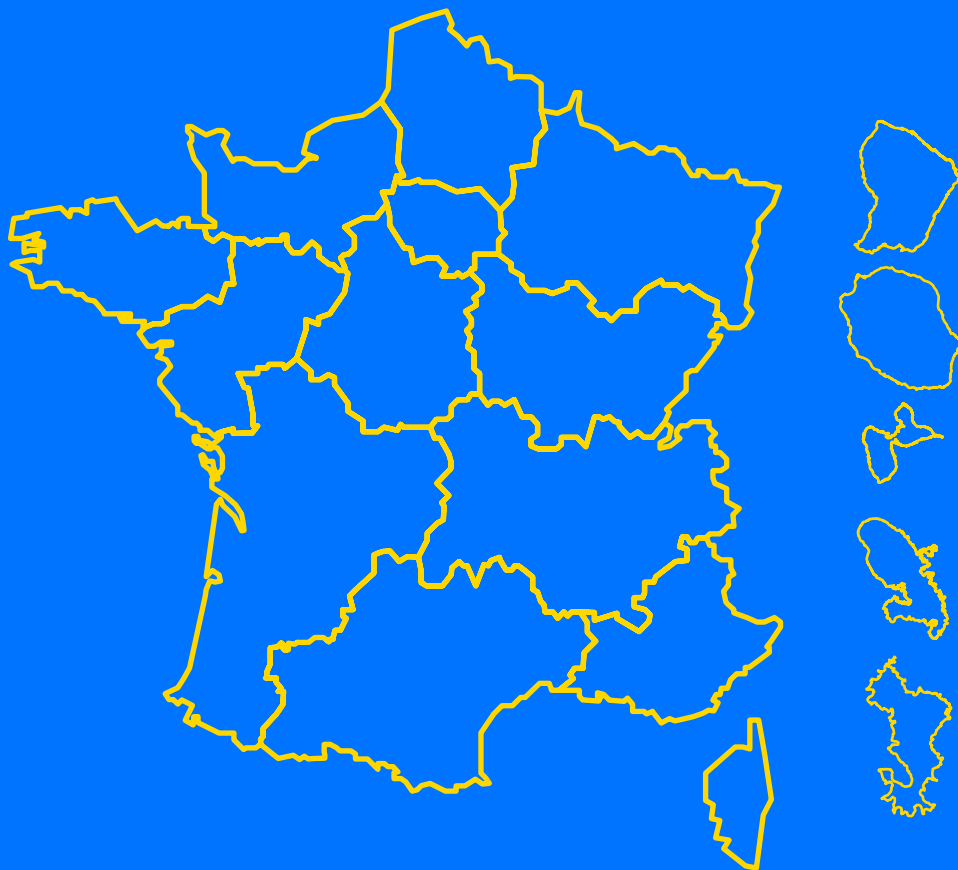


DOSSIER D'OUTILLAGE

➔ **Plaidoyer de l'ESS pour
les élections territoriales**



C'est dans les territoires que se joue l'avenir de l'ESS



On n'a jamais parlé autant d'économie sociale et solidaire et pour de bonnes raisons particulièrement dans cette période qui bouscule bien des certitudes. L'ESS se distingue par ses pratiques et ses modèles économiques mais cela va bien plus loin. Elle permet :

- **Du pouvoir d'agir et d'organisation** pour les habitants de tous les territoires, les plus fragiles comme les moins en difficulté.
- **De l'activité**, des emplois proches et utiles au sein d'entreprises « à portée » des lieux de vie
- **Des solutions prometteuses**, innovantes, qui gagnent à être connues, reconnues et déployées en réponse aux besoins d'aujourd'hui et de demain.

Le temps où l'ESS peinait à trouver une place dans le paysage semble révolu. Elle doit désormais occuper le devant de la scène pour faire advenir le « monde d'après ». Cela se joue dans les territoires, ces élections régionales et départementales seront donc décisives.

Les attentes que l'ESS formule aujourd'hui s'adressent aux futures présidentes et présidents de régions ainsi qu'à leurs majorités politiques. L'ESS a besoin d'engagements de leur part et de l'adoption de principes d'action qui fédéreront sans aucun doute toutes ses forces vives :

- **Assurer** la présence de l'ESS et des représentants de ses entreprises dans tous les lieux où se décident et se planifient de manière concertée les grandes orientations régionales
- **Organiser le maillage** le plus proche possible d'une offre de services donnant aux habitants la capacité de se saisir des opportunités offertes par l'ESS pour améliorer leurs conditions de vie, protéger le vivant et préparer leur avenir
- **Considérer les structures de l'ESS** comme telles et donc imaginer avec elles la réponse à leurs besoins face aux mutations numériques, écologique et culturelles de ce monde tout comme aux problématiques plus immédiates de consolidation de leurs modèles
- **Permettre** à toutes et celles et qui le souhaitent, à l'échelle des territoires, de mobiliser les moyens financiers et d'ingénierie pour explorer les perspectives de l'ESS
- **Organiser** le suivi du développement de l'ESS dans chaque territoire, valoriser la performance propre de ses modèles et favoriser le développement de leurs bonnes pratiques de manière coopérative

Ces principes d'action ne sont pas des incantations, ce sont les conditions qui feront la différence dans le développement de l'ESS. Leur mise en pratique concrète fera des 6 années qui viennent 6 années utiles pour les territoires et pour la progression vers un « monde d'après » plus fraternel, territorialisé, démocratique et écologique.

SOMMAIRE



Les élections régionales : une opportunité pour le développement de l'économie sociale et solidaire dans les territoires

p. 4

Les Chambres Régionales de l'ESS, cheffes de files et ensembliers de l'ESS à l'échelle régionale

p. 8

Les acteurs nationaux de l'ESS se mobilisent pour les élections régionales

p. 10

Quatre axes d'engagements attendus pour développer l'ESS à l'échelle régionale

p. 12

Livret spécial ESS et transition écologique

p. 17



Les élections régionales : une opportunité pour le développement de l'économie sociale et solidaire dans les territoires

L'ESS porteuse de solutions à l'échelle territoriale

“ Les territoires sont à la fois un champ d'action, une ressource et un produit des transitions ”¹

L'ESS se distingue par son ancrage territorial, par le caractère non délocalisable de ses activités et de ses emplois. Les différentes formes juridiques qui structurent l'ESS ont en effet comme point commun une place accrue des parties prenantes de la structure dans la composition de leur gouvernance, du modèle économique ainsi que dans la construction de l'objet et de l'activité. Par sa vocation d'utilité sociale, l'ESS cherche à répondre à des besoins fondamentaux, l'échelle territoriale constitue ainsi le centre de gravité du développement et l'implantation de l'ESS.

La notion de territoire revêt néanmoins des natures et des échelles assez diverses. Rural, périurbain, micro-local, bassin d'emplois, etc. le territoire confronte les structures de l'ESS à des situations d'emplois, d'infrastructures, de compétences radicalement différentes. C'est pourquoi la capacité de l'ESS à se développer en écosystème et en coopération constitue une condition de son développement et participe à expliquer l'ancrage important de l'ESS à l'échelle territoriale.



L'ESS dans les territoires en chiffres*

Une **meilleure répartition des activités** sur l'ensemble des territoires

83 %

des emplois en dehors
de l'Île-de-France

contre seulement

74 %

dans l'économie
« classique »

96 %

d'entreprises
mono-régionales

161 900

salariés dans l'ESS
en milieu rural

22 510 établissements employeurs ruraux dans l'ESS, dont le rôle est particulièrement

structurant pour l'ensemble du tissu économique et social (coopératives agricoles, groupements d'employeurs, associations d'aide à domicile)

17,7 %

de l'emploi
privé rural

contre

14,3 %

pour l'ensemble
de la France

soit une mobilisation plus forte sur des territoires fragilisés par la désindustrialisation et la difficulté d'accès à certains services

10 600

établissements

&

103 900

salariés.es

dans les quartiers politiques de la ville

1 • Timothée Duverger, Utopies locales Les solutions écologiques et solidaire de demain, collection Mondes en transitions aux éditions Les petits matins.

*Source : Étude L'économie sociale et solidaire dans les territoires ruraux, Avise, RTEs, Observatoire national de l'ESS du CNCRESS, juin 2019

L'ESS un accélérateur des transitions écologiques, sociales et économiques

Les acteurs de l'ESS sont à l'œuvre, par leurs activités, des transitions qu'il est nécessaire de porter dans la société et plus largement dans le monde économique, social et environnemental. Certains secteurs, comme la solidarité, la santé, ou encore la transition écologique illustrent une implantation forte de l'ESS et une place parfois prépondérante face au reste de l'économie.

Les principes mêmes qui régissent les structures de l'ESS, la lucrativité limitée, la gouvernance démocratique et l'utilité sociale constituent d'une part un socle commun de règles de fonctionnement, mais également un cadre favorisant la recherche par l'entreprise ou l'organisation d'une réponse à des besoins sociaux et fondamentaux. Un cadre, où le modèle économique est au service de l'utilité sociale de la structure, lui permettant de se libérer des impératifs de lucrativité classiquement poursuivis par les entreprises hors ESS.

Les entreprises et organisations de l'ESS ont ainsi de par leur histoire été à l'initiative d'innovations majeures et de la structuration de nouvelles filières. On peut citer les acteurs s'étant spécialisés sur le réemploi et la réparation des produits, qui agissent depuis des années sur la prévention des déchets et qui ne bénéficient que depuis peu de temps d'une réelle reconnaissance et d'un projecteur sur leurs activités.

Un souffle pour la démocratie et la citoyenneté

Alors que nous traversons une crise démocratique profonde (augmentation de l'abstention aux élections, remise en question de la confiance aux gouvernants et aux institutions, etc.) l'économie sociale et solidaire porte par ses valeurs et ses principes certaines clés de réponse. En articulant son action autour de la solidarité et de la coopération en opposition à l'individualisme, elle participe à construire un vivre ensemble plus respectueux de l'humain et de l'environnement.

Les acteurs de l'ESS ont pour objectif par leurs pratiques, leur mode de production et leur utilité sociale sur le territoire de construire une citoyenneté économique, sorte de pont entre les citoyens et le développement de notre pays.



4 EXEMPLES DE SECTEURS CLÉS DE L'IMPLANTATION DE L'ESS : le bien vieillir, l'alimentation durable, la mobilité et l'économie circulaire



La crise sanitaire a reposé au cœur des questions de notre système de solidarité et de santé l'enjeu du bien vieillir et de **l'accompagnement des personnes âgées**. L'ESS est particulièrement présente sur ce secteur d'activité puisqu'elle emploie dans l'aide à domicile plus de 163 000 salariés, soit près de 70 % des emplois du secteur privé.

En termes de **mobilité**, alors que le transport constitue le second contributeur de gaz à effet de serre au monde. L'ESS joue un rôle important dans l'augmentation de la pratique du vélo (+ 28 % en mai 2020 par rapport à mai 2019) ou de l'auto-partage. Les réseaux de réparation de vélo connaissent une croissance importante, l'Heureux Cyclage compte par exemple 360 ateliers, contre une soixantaine en 2010, soit une augmentation de 500 % en l'espace de 10 ans.



L'ESS est également actrice en matière de **transition alimentaire**. Alors que la production de l'agriculture biologique progresse fortement, les terres dédiées à l'agriculture biologique ayant doublé en 5 ans pour atteindre 2,3 millions d'hectares en 2019, on observe pourtant une diminution des terres agricoles au niveau global, avec l'équivalent d'un département français qui disparaît tous les 10 ans². Le réseau Terre de Liens, appartenant à l'ESS, est ainsi engagé dans le rachat de terres agricoles ayant permis le maintien d'une agriculture locale et respectueuse de l'environnement avec 376 fermiers, 223 fermes et 6 400 hectares. Cette tendance se traduit également par le développement des circuits courts de proximité et de la vente directe entre producteurs et consommateurs. En témoigne la multiplication du nombre d'AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne) à qui, avec plus de 2 000 acteurs fédèrent aujourd'hui plus de 250 000 adhérents

Enfin, l'implantation de l'ESS dans le **secteur des déchets et de l'économie circulaire** a permis ces dernières années d'accélérer les transitions en matière de consommation. Rien que dans la filière textile, les tonnages de déchets collectés ont été multipliés par trois en dix ans, passant de 75 000 tonnes en 2008 à 248 500 tonnes en 2019. L'ESS occupe une place importante dans cette filière puisqu'elle gère 36 centres de tri sur les 63 existants, à travers les activités du Relais, d'Emmaüs, etc. Le réseau Envie qui compte une soixantaine d'établissements en France collecte, quant à lui, entre 25 et 30 % des déchets d'équipements électriques et électroniques collectés en France chaque année et rénove plus de 120 000 appareils par an.

Les Régions cheffes de file des politiques territoriales en faveur de l'ESS

Les Régions ont un rôle de cheffe de file d'un grand nombre de politiques publiques et schémas directeurs territoriaux dédiés aux territoires fragiles, à l'écologie, au développement économique etc. Si la loi Notre confie la compétence du portage de l'ESS aux Régions, l'Economie Sociale et Solidaire est en réalité concernée par l'ensemble des politiques publiques de nature sociale, économique ou environnementale, en fonction du secteur et du type/taille de la structure.

C'est en ce sens que nous appelons à ce **que l'Economie Sociale et Solidaire doit bénéficier dans l'ensemble des Régions d'un schéma régional propre ainsi que d'un volet dédié dans le SRDEII**. Ce travail doit permettre de décliner les enjeux de l'ESS, ainsi que d'assurer la cohérence avec les compétences économiques exercées par les départements et les EPCI.

L'Économie Sociale et Solidaire doit bénéficier dans l'ensemble des Régions d'un schéma régional propre ainsi que d'un volet dédié dans le SRDEII

Cette stratégie régionale de l'ESS doit être présentée tous les deux ans lors d'une conférence régionale de l'ESS portée par la CRESS et ses membres, l'Etat et la Région. Ce dialogue acteur, Etat, collectivité est indispensable à la cohérence et à la prise en compte des enjeux territoriaux et concrets dans l'articulation des orientations et des dispositifs publics liés à l'ESS.

Une articulation nécessaire avec les niveaux infra-régionaux

L'ESS est implantée dans la plupart des secteurs d'activité. Son développement relève donc de l'ensemble des compétences des différents échelons, et notamment à l'échelle infra-régionale (compétences économiques des départements, des municipalités, des EPCI, etc.).

L'articulation de ces différents niveaux, notamment via la contractualisation avec l'Etat devra constituer une attention particulière des nouveaux élus des Départements et des Régions



L'exemple de la Bretagne

Composante du SRDEII, la stratégie régionale de l'ESS en Bretagne pose un cadre de référence commun pour orienter les actions et les politiques publiques de soutien à l'ESS. Elle est animée par une plate-forme dédiée où se côtoient acteurs publics, acteurs et réseaux de l'ESS et est pilotée par la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Bretagne. Existante depuis 2012, cette plateforme permet de co-construire le contenu de la Stratégie Régionale de l'ESS présentée lors des conférences régionales de l'ESS.

Elle permet :

- De **développer les synergies** entre les initiatives des acteurs de l'économie sociale et solidaire et celles des pouvoirs publics,
- D'améliorer, **optimiser l'impact de certains dispositifs** publics ou certaines démarches des acteurs et réseaux.

3 priorités

- **Tenir la cohérence entre principes et pratiques**
 - Engager des démarches de progrès
 - Continuer à inventer des modèles d'organisation performants
 - Poursuivre la mobilisation collective de citoyens
- **Apporter des réponses concrètes aux enjeux de la Bretagne, dans le quotidien des Bretonnes et Bretons**
 - Créer de l'emploi durable, soutenir la création, le développement et la transmission des entreprises
 - Investir ou ré-investir des thématiques et des territoires clés
 - Contribuer à la transition énergétique et écologique
- **Se donner les moyens de l'ambition**
 - Préparer la relève
 - Se doter de nouveaux moyens de développement
 - Développer les partenariats pouvoirs publics / ESS pour agir dans les territoires

Dans les Régions, **les Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire** cheffes de files et ensembliers de l'ESS

LES CRESS LE TERRITOIRE COMME ADN



18 CRESS dont
4 ultramarines



140 salarié.e.s
dans les territoires
9 salarié.e.s en
appui au national



+ de 700 administrateur.trices.s
engagé.e.s dans la défense et la
promotion des entreprises de l'ESS



Un réseau d'observatoires régionaux de l'ESS

Un observatoire national de l'ESS,
et un observatoire dédié à l'égalité
entre les femmes et les hommes



11 M€
de budget
consolidé



Des rencontres inter-entreprises

(ESS'presso, etc.)

Le Mois de l'ESS

Les CRESS, un rôle de chef de file régional

- au service de la structuration de l'écosystème de l'accompagnement ESS en s'appuyant sur l'ensemble des mouvements et acteurs de l'ESS sur le territoire de la Région
- garantes des complémentarités nécessaires entre les partenaires nationaux et les réalités d'intervention en région

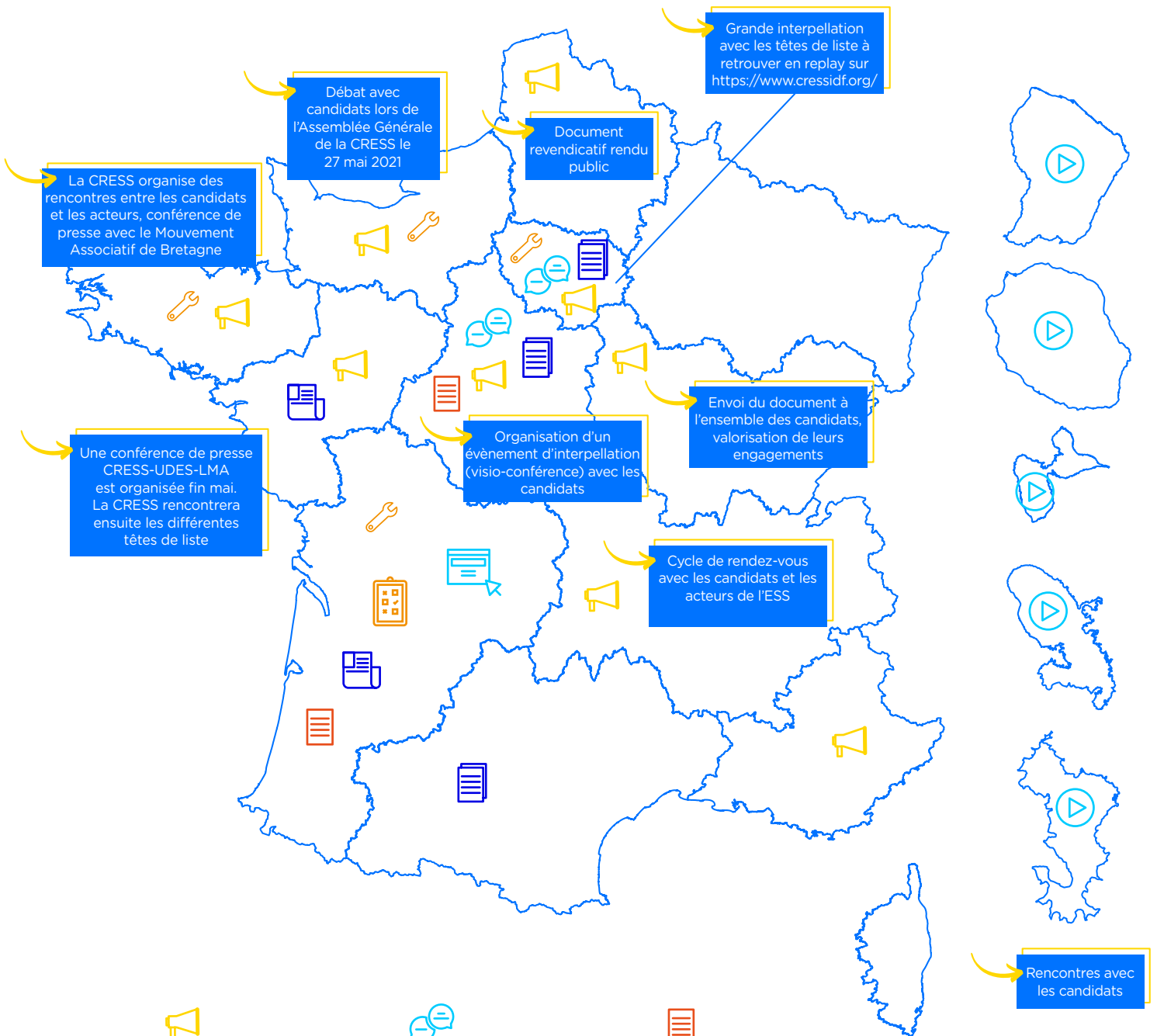
Les CRESS rassemblent l'ensemble des mouvements et acteurs de l'ESS sur le territoire (coopératives, mutuelles, associations, fondations, sociétés commerciales de l'ESS.)

Les CRESS sont reconnues par la Loi ESS de 2014 et contribuent dans leurs missions fixées par le législateur à l'article 6 à la représentation, le développement et l'information des entreprises de l'ESS.

Les CRESS sont dans le dialogue avec les pouvoirs publics en étant associées aux différentes instances de construction et d'évaluation des politiques publiques à destination de l'ESS dans les territoires.

Les CRESS constituent une porte d'entrée des structures et réseaux de l'ESS pour porter, soutenir et orienter ces derniers.

**Plaidoyer régional
Les CRESS se mobilisent !**



 Une démarche d'interpellation des candidats à l'élection régionale (débat, document, etc.)

 Une présentation des initiatives de l'ESS à dupliquer à l'échelle régionale

 Réalisation d'une tribune, d'une lettre


 L'outillage des acteurs de la région sur une interpellation commune (courrier type, etc.)

 Publication d'une vidéo sur le poids de l'ESS

 Mobilisation de la presse

 Des fiches thématiques sur comment développer l'ESS pour les candidats

 Un travail d'analyse des programme des listes (construction d'une grille d'analyse)

 Mise en place d'une plateforme web pour recenser tous les docs de plaidoyer de nos membres et cartographier les rencontres réalisées

À l'échelle nationale, **une mobilisation pour porter un plaidoyer fort** pour la place de l'ESS dans les politiques territoriales, départementales et régionales

1 • 11 propositions associatives par Le Mouvement Associatif



<https://lemouvementassociatif.org/regionales2021/>

Vous trouverez

- Un document de plaidoyer
- Un kit pour les élus
- Les coordonnées de l'ensemble des mouvements associatifs régionaux



2 • Des propositions pour l'emploi et la formation par l'Union des Employeurs de l'ESS

L'UDES a produit un document rassemblant différentes propositions pour les élections régionales.



<https://www.udes.fr/>



3 • Des propositions formulées par le Pacte du Pouvoir de Vivre



<https://www.pactedupouvoirdevivre.fr/>

4 • Des fiches thématiques et un Kit régional et départemental par le RTES



<https://www.rtes.fr/retrouvez-les-fiches-du-kit-municipaless>

DÉCOUVREZ LES PREMIÈRES FICHES DU KIT RÉGIONALESS !

En vue des élections régionales de juin 2021, le RTES propose un kit RégionalESS afin de sensibiliser les candidat.e.s et d'outiller les futures équipes régionales souhaitant soutenir l'économie sociale et solidaire (ESS).

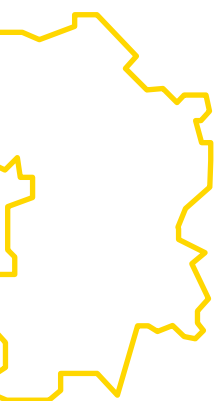
Ce kit comprendra une vingtaine de fiches pratiques, sur le principe du [Kit MunicipalESS](#) édité en 2020, illustrées par des exemples, et présentant de façon synthétique et concrète, comment un conseil régional peut inscrire l'ESS dans ses politiques.



5 • Les propositions pour l'insertion par le COORACE



<http://www.coorace.org/actualites/>



#RÉGIONALES 2021

Avec les entreprises d'utilité sociale territoriale, s'engager pour des territoires dynamiques et inclusifs

6 • Les propositions de la finance solidaire

La finance solidaire est un levier puissant pour appuyer la naissance, le développement et la prospérité des organisations de l'ESS ; les compétences des régions leur permettent d'actionner ce levier. Finansol examine les opportunités pour les régions de mobiliser la finance solidaire à leur bénéfice, en présentant les moyens d'actions disponibles ainsi que des exemples d'initiatives inspirantes.



<https://www.finansol.org/>

RÉGIONS ET FINANCE SOLIDAIRE



LES PROPOSITIONS DE FINANSOL POUR MOBILISER LA FINANCE SOLIDAIRE AU BÉNÉFICE DES RÉGIONS



4 axes d'engagements attendus pour développer l'ESS à l'échelle régionale

AXE

1

s'engager à accompagner le développement des acteurs de l'ESS dans les territoires

La crise du COVID a entraîné la baisse de

2,5% soit **52 500**
de l'emploi dans l'ESS EMPLOIS PERDUS
au 2^{ème} trimestre 2020 par rapport à l'année précédente



LES ENGAGEMENTS ATTENDUS EN MATIÈRE D'ACCOMPAGNEMENT ÉCONOMIQUE :

- Financer un programme d'accueil, d'information et d'orientation des structures de l'ESS au sein des CRESS dès 2021, qui permettra de mieux identifier les besoins, de simplifier la chaîne de l'accompagnement au développement économique et de créer une réponse à tous les porteurs de projets ;
- Structurer l'accompagnement des acteurs de l'ESS (et notamment des associations) à travers un renforcement du soutien aux têtes de réseaux régionales (coordination, fédération, collectif etc.), lesquelles ont également un rôle de centre de ressources et d'accompagnement ;
- Financer des compétences d'ingénierie au sein des acteurs de l'accompagnement permettant la structuration et le développement des structures et des entreprises de l'ESS ;
- Mettre à disposition du patrimoine public ainsi que du foncier pour le développement des activités d'utilité sociale portées par des structures de l'ESS, notamment pour favoriser ces activités en milieu rural.



LES ENGAGEMENTS ATTENDUS EN MATIÈRE D'AIDE À LA COOPÉRATION :

- Créer au sein de la Région, un pôle dédié à la coordination des acteurs publics des différentes échelles (EPCI, Département, Région) en charge du développement de la coopération territoriale des acteurs privés (développement de tiers lieux, de PTCE, de SCIC etc.) ;
- Mettre en place une cellule d'animation transversale des Pôles Territoriaux de Coopération Economiques : consolider les caractéristiques des PTCE et leur mode d'évaluation, développer des moyens de financement sur l'amorçage, l'ingénierie et le montage de projet et organiser une dynamique transversale inter-PTCE ;
- Favoriser les dispositifs de coopération plutôt que de concurrence entre les acteurs.



POLITIQUES RÉGIONALES CONCERNÉES : SRDEII, SRADDET ET SCHEMAS RÉGIONAUX DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES.



LA PROPOSITION DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Diffuser au sein des services juridiques des Conseils régionaux tous les outils d'une bonne contractualisation avec les associations notamment ceux concernant la subvention et la signature de convention pluriannuelle d'objectifs.



+ D'INFOS ICI

AXE

2

s'engager à renforcer la gouvernance et la co-construction des politiques publiques à destination de l'ESS dans les Régions



LES ENGAGEMENTS ATTENDUS EN MATIÈRE DE VISIBILITÉ ET DE PORTAGE DE L'ESS AU SEIN DE LA RÉGION :

- Mettre en place une délégation ESS spécifique rattachée au poste de Vice-Président en charge du développement économique et/ou de l'emploi. Cette représentation devrait inclure également la vie associative.
- Stabiliser les échanges et le pilotage CRESS - Etat - Régions et revoir les attendus des conférences régionales pour qu'elles soient un temps de co-construction des schémas régionaux relatifs à l'ESS ;
- L'intégration systématique d'un volet ESS aux différents schémas régionaux (économie, emploi, environnement, numérique, etc.) comme les SRADDET ou les SRDEII, ainsi que dans les programmes opérationnels régionaux des fonds européens ;
- L'intégration du développement de l'ESS dans les différentes formes de contractualisation entre l'Etat central et les collectivités (ex CRTE, contrats politique de la ville, etc.) ;
- Financer via des crédits d'investissement CPER des maisons de l'ESS dans chaque Région, sous l'égide de la CRESS permettre à l'ensemble des têtes de réseaux de se regrouper, et favoriser le travail et la représentation collective de la CRESS.



**POLITIQUES RÉGIONALES
CONCERNÉES : POLITIQUES
TRANSVERSALES À L'ESS ET CADRE
DE CONTRACTUALISATION ETAT -
RÉGION (CPER, CRTE)**

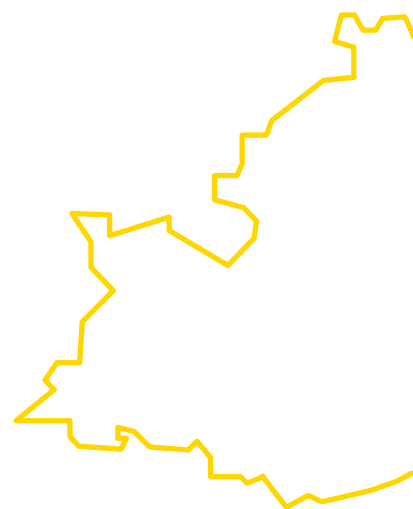


LES ENGAGEMENTS ATTENDUS RELATIFS AU RENFORCEMENT DE L'AIDE À LA DÉCISION DES POLITIQUES PUBLIQUES :

- Systématiser la représentation de l'ESS dans les CESER ;
- Financer les activités d'observation de l'ESS à l'échelle régionale, en lien avec les têtes de réseaux (CRESS, Mouvements associatifs régionaux, URSCOP, etc.) permettant de disposer de données relatives à l'ESS, aux évolutions de l'emploi ainsi qu'à la coopération et au développement des différents acteurs en fonction des secteurs et des bassins d'emplois.



**CADRE DE CONCERTATIONS
CONCERNÉS : CESER, FINANCEMENT
LIÉS À L'OBSERVATION, CELLULES DE
CRISE RÉGIONALES, PLAN DE SUIVI
DE LA RELANCE**



AXE

3

s'engager à développer de nouveaux leviers de financement de l'ESS à l'échelle région



LES ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE COMMANDE PUBLIQUE :

- Mobiliser et associer les acteurs de l'ESS (notamment les CRESS) à l'élaboration des schémas de promotion des achats socialement et écologiquement responsables en amont de la publication et dans le suivi des objectifs fixés, notamment en fixant des volumes de marchés réservés aux entreprises de l'ESS dans la commande publique ;
- Familiariser les acheteurs publics aux spécificités des entreprises de l'ESS par des modules de formation (notamment en lien avec le CNFPT) que ce soit sur les clauses environnementales et sociales, ou bien sur la notion de marchés réservés, le recours à la subvention comme outil sécurisé favorisant l'initiative associative ;
- Intégrer systématiquement des clauses sociales et environnementales dans les marchés ;
- Réserver un certain nombre de marchés aux entreprises de l'ESS, et ce pas uniquement sur des enjeux sociaux, mais également dans des secteurs plus larges (déchets, bâtiments, etc.) ;
- Multiplier les Partenariats Publics-privés-ESS.



POLITIQUES RÉGIONALES CONCERNÉES : SPASER, SRDEII



LES ENGAGEMENTS ATTENDUS RELATIFS À LA FACILITATION D'ACCÈS AUX FONDS EUROPÉENS :

- Dupliquer dans chaque Région les dispositifs d'accès aux micros crédits, à l'image de ce qui est développé en Nouvelle Aquitaine, ou en Grand Est. Cela permet notamment de mieux financer les phases d'amorçage de projet, de diversifier les tailles de structures financées et de favoriser les petits projets ;
- Confier aux CRESS le rôle d'organisme intermédiaire des micros crédits à destination des entreprises de l'ESS et doter les opérateurs intermédiaires de proximité d'une capacité d'avance de trésorerie et leur permettre de mettre en place des présomptions de contrôle et de rendre proportionnels les contrôles avec les montants alloués ;
- Financer les phases de diagnostic et d'autodiagnostic global sur l'adéquation des outils & des mesures liés à l'écosystème d'accompagnement et de financement ;
- Ouvrir la possibilité d'un conventionnement entre les CRESS et les Régions pour accompagner les petites entreprises de l'ESS à constituer des consortiums pour accéder plus facilement aux appels à projets et instruire les dossiers de demande de financements européens ;
- Permettre aux CRESS de jouer le rôle de mise en commun de petites structures comme le faisaient les ex-plateformes 4-3-2 ou 10B, accompagnant les porteurs de micro-projets, aujourd'hui inéligibles individuellement puisque sollicitant des subventions sur des budgets d'action de moins de 50 000€ ;
- Financer les projets transfrontaliers & encourager des passerelles, des synergies, des coopérations et d'essaimage de bonnes pratiques sur le développement et la promotion de l'ESS en France, en Europe & à l'International via notamment le programme Interreg.


 AXE
3

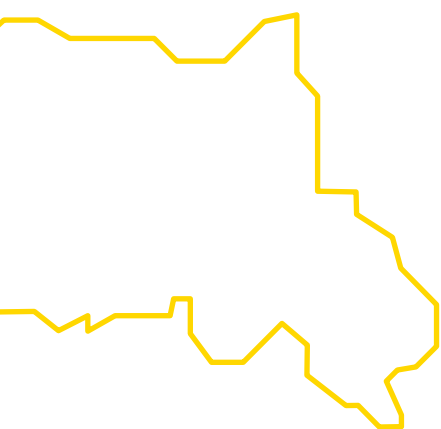

LES ENGAGEMENTS ATTENDUS RELATIFS À L'IMPLICATION DE LA RÉGION DANS LES PLATEFORMES ET LES DISPOSITIFS DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES DE L'ESS :

- Face à l'émergence de nombreuses plateformes, renforcer les moyens d'animation et de qualification pour rendre plus efficiente l'exploitation de la liste des entreprises de l'ESS. Au-delà de rendre visible les entreprises de l'ESS sur les territoires, il s'agirait de valoriser les services et les compétences qu'elles offrent pour favoriser la mise en relation avec les décideurs économiques, et ainsi soutenir leur développement et leurs activités ;
- Encourager et développer la pratique du Sourcing entre les acheteurs publics et les entreprises de l'ESS, permettre ainsi aux acheteurs de mieux connaître les solutions disponibles, les innovations sur le marché, le niveau de concurrence et envisager le mode de dévolution du marché (allotissement, etc.) ;
- Privilégier la contractualisation via des conventions pluriannuelles d'objectif, permettant à la structure d'organiser le développement de ses projets sur plusieurs années
- Soutenir la création d'un centre de formalité des entreprises de l'ESS hébergé par les CRESS.



LES ENGAGEMENTS ATTENDUS RELATIFS AUX SUBVENTIONS ET AUX AIDES RÉGIONALES SPÉCIFIQUES :

- Soutenir les activités d'intérêt général dans leur fonctionnement et ne pas concentrer l'ensemble des financements sur projet.
- Respecter les délais de paiement et continuer à les raccourcir
- Spécial associations portées par Le Mouvement Associatif : harmoniser les outils relatifs aux subventions octroyées aux associations à travers la mise en place du dossier unique de subvention.



AXE

4

s'engager et participer à répondre à l'Urgence de la crise COVID-19 par le soutien et le renforcement de la solvabilité des entreprises de l'ESS



LES ENGAGEMENTS ATTENDUS DE LA RÉGION EN MATIÈRE D'AIDE ÉCONOMIQUE DIRECTE VERS LES ENTREPRISES DE L'ESS :

- Engager la Région dans une implication économique de renforcement des fonds propres des coopératives, associations ou encore sociétés commerciales de l'ESS via la prise de titres participatifs, du sociétariat, de la prise de part en SCIC, etc.



Enjeu règlementaire national : permettre la prise de titres associatifs par les Régions !

Il existe un vide juridique, qui permet aux Régions de prendre part au capital d'une société mais ne régit pas cette possibilité pour les structures non lucratives, et donc les associations. Il est temps de combler ce vide et de garantir aux associations émettant des titres associatifs d'avoir le soutien des collectivités.

- Développer une aide au financement des fonctions support et de développement des petites structures permettant de structurer des emplois liés aux fonctions administratives, de recherche de financement, et de développement territorial.
- Réguler à l'échelle régionale les primes et les soutiens accordés dans le cadre de la crise pour limiter les inégalités entre entreprises / salariés au sein d'une même Région
- Utiliser le format associatif ou SCIC pour engager une relocalisation des activités nécessaires à la réponse à nos besoins essentiels et fondamentaux que ce soit en matière de santé (masques, médicaments, etc.) de mobilité (chemins de fer, mobilité partagée), d'alimentation etc.

UN EXEMPLE CONCRET

« La Coop des Masques est née de la volonté de regrouper tous les acteurs économiques et toutes les structures directement concernés autour d'un projet commun : relancer la fabrication de masques en Bretagne.

La Coop des Masques sera une SCIC. Au sein d'une même entité, ce projet est porté par les bénéficiaires mais aussi par les collectivités territoriales et les citoyens. D'intérêt collectif, la SCIC associe une grande variété d'acteurs à la fois publics, privés mais aussi des citoyens. La Coop des Masques sera donc une SCIC, société Anonyme, à capital variable, permettant une adaptation au fil du temps et d'accueillir d'autres sociétaires ».



LA COOP DES MASQUES



Mobiliser la clause de compétence générale de la Région au service de l'ESS !

L'ESS regroupe l'ensemble des secteurs d'activités et donc nécessite un regard transversal de la Région sur ses activités.



LA PROPOSITION DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Aider financièrement les associations en difficulté à travers la création d'un fonds de soutien dédié.

Voir le dossier et les exemples identifiés par Le Mouvement Associatif et notamment en Région Bretagne.



LA PROPOSITION DE L'UDES

Dans le cadre des mesures de protection des salariés et bénéficiaires, compenser financièrement le coût des équipements COVID pour les secteurs en seconde ligne (médico-social et aide et soins à domicile) : fourniture masques, aides à l'achat de gants, blouses, charlottes...

LIVRET SPECIAL TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'ESS accélérateur de la transition écologique : propositions concrètes pour les élections régionales

Contexte

Les Régions, de par leur rôle de pilotage d'un grand nombre de politiques publiques territoriales de type plans ou schémas directeurs régionaux, occupent une place centrale pour faire de la transition écologique une réalité de terrain ancrée au plus près des spécificités de chaque territoire. C'est pourquoi, il est nécessaire que ces dernières s'engagent en déployant des dispositifs adaptés au développement d'activités réalisées en faveur de la transition écologique par la mise en place d'objectifs ambitieux en matière de préservation de l'environnement, de soutien financier et d'accompagnement aux initiatives déjà existantes et à venir, ou encore d'actions d'exemplarité de la commande publique.

Un grand nombre de solutions développées en faveur de la transition écologique sont à l'initiative de structures de l'économie sociale et solidaire (ESS). Dans ce sens, il est important de déployer des dispositifs de soutien et d'accompagnement qui leur soient adaptés. Ce document propose des pistes d'actions à développer en région pour opérer un réel changement de nos modes de production et de consommation concourant à la transition écologique sur des sujets aussi divers que l'économie circulaire, la transition énergétique, l'agriculture et l'alimentation durables, la mobilité durable et inclusive, ou encore l'éducation à l'environnement.



Politiques publiques régionales et commande publique

Les Régions, de par leur ancrage territorial fort et leur rôle de cheffe de file d'un grand nombre de politiques publiques et schémas directeurs territoriaux, ont une place fondamentale dans le déploiement d'actions réalisées en faveur de la transition écologique. Elles se doivent donc d'intégrer systématiquement les enjeux environnementaux au sein de leurs stratégies régionales de développement.

NOS PROPOSITIONS



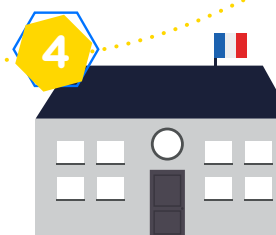
- 1 Intégrer des **objectifs ambitieux en matière de transition écologique**, et plus particulièrement de **sobriété** sur la consommation de biens et d'énergie, dans l'ensemble des politiques publiques régionales (exemple : plans et schémas régionaux). Cette action pourra être facilitée par la formation des élu.es et agents des collectivités aux questions transversales de transition écologique via le CNFPT.



- 2 Décliner le processus de la **convention citoyenne pour le climat**, inauguré au niveau national en 2019, à **l'échelle régionale** afin de permettre l'implication des citoyennes et citoyens dans la définition des politiques publiques menées en faveur d'une transition écologique ancrée dans les enjeux propres aux territoires, en cohérence avec les travaux menés par les structures de l'ESS.



- 3 Faire de la **commande publique** un levier pour le déploiement des **achats écologiquement et socialement responsables** :
- en formant les élu.es et agents des collectivités aux clauses environnementales et sociales ;
 - en formant les élu.es et agents des collectivités à la notion de marchés réservés aux entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS).



- 4 **Réserver du patrimoine public** pour le développement des activités menées en faveur de la transition écologique et portées par des structures de l'ESS, notamment pour faciliter le déploiement de ces activités en milieu rural.



POLITIQUE RÉGIONALE CONCERNÉE : SPASER

Économie circulaire

La loi NOTRe de 2015 a confié aux Régions la compétence de planification des déchets quelles que soient leur origine et leur nature. Chaque Région est donc tenue de piloter un Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD), ainsi qu'un Plan économie circulaire depuis lors. Ces plans régionaux contribuent notamment à atteindre les objectifs fixés par les Directives-cadres Déchets européennes et les lois Déchets au niveau national, notamment la loi AGEc dernière en date, en matière de prévention et de gestion des déchets. Il est donc primordial que ces plans contiennent des enjeux forts en matière d'évitement de la production de déchets ainsi qu'en matière de réemploi et de réutilisation qui sont définis comme prioritaires dans la hiérarchie des déchets fixée par la réglementation européenne depuis 2008.



POLITIQUES RÉGIONALES CONCERNÉES : PLAN RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS (PRPGD) ; PLAN ECONOMIE CIRCULAIRE ; SRADDET

NOS PROPOSITIONS



5

↳ Soutenir le développement des activités des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) spécialistes historiques du **réemploi** et de la **réutilisation** :

- en accompagnant le fonctionnement des structures existantes par l'accès au foncier, le soutien financier aux activités, le suivi du déploiement de l'obligation faite aux EPCI à compétence déchets de mise à disposition des caissons réemploi en déchèterie à destination des structures de l'ESS, la facilitation de l'accès aux gisements de qualité et le soutien aux activités de sensibilisation ;
- en soutenant le lancement de nouvelles structures par l'appui à un meilleur maillage du territoire et la facilitation de l'accès au foncier et aux gisements de qualité.

6



↳ Déployer une politique régionale ambitieuse en matière de **lutte contre le gaspillage alimentaire** en soutenant les coûts logistiques de cette activité et le fonctionnement des structures de l'ESS actrices de ce secteur.



- 7
- Gestion à la source des **biodéchets** : inviter à l'exemplarité des EPCI à compétence collecte dans la mise en place de dispositifs de gestion à la source des biodéchets d'ici 2023, en investissant significativement dans le soutien à des solutions de gestion de proximité (compostage individuel, compostage partagé) et au déploiement de la collecte sélective lorsque les actions de prévention ne sont pas possibles ou suffisantes.



- 8
- **Déchets d'Activités Économiques** : piloter et financer des dispositifs d'accompagnement des entreprises à la mise en place de la collecte 5 flux des déchets en s'appuyant sur des solutions existantes au sein des territoires (certaines entreprises d'insertion proposent ce type de service) ; et ce en veillant à ce que l'intégralité du territoire soit couvert, un focus spécifique pour les zones rurales pourra être envisagé.



- 9
- **Déchets de construction et de démolition**
- Fixer des objectifs régionaux de réemploi des matériaux du bâti ambitieux en fonction du contexte régional ;
 - Soutenir le développement de plateformes et de structures de l'ESS spécialistes du réemploi des matériaux du bâti via des aides à l'investissement pour les porteurs de projets et des aides au fonctionnement pour soutenir le changement d'échelle des structures existantes ;
 - Développer des modules de formation à destination des artisans sur la notion de réemploi des matériaux du bâti pour les sensibiliser à la dépose sélective et au réemploi de matériaux dans les chantiers de construction.



- 10
- Soutenir les acteurs de l'ESS dans le développement d'une **mode circulaire** : la mode est l'une des industries les plus polluantes de la planète selon l'ADEME, soutenir les solutions de réemploi des textiles ancrées au cœur des territoires contribue donc à limiter les émissions de gaz à effet de serre issues de la surconsommation de textiles.

Transition énergétique

Les questions énergétiques sont au cœur des problématiques sociétales :

- sur les aspects climatiques, et la place des énergies fossiles dans notre quotidien et dans les émissions de gaz à effet de serre ;
- sur les aspects ressources du fait de la raréfaction des énergies de stocks (pétrole, gaz, charbon, uranium) ;
- sur les aspects de gouvernance entre des modèles centralisés, très capitalistiques et une décentralisation de la production accessible à des logiques territoriales et citoyennes.

Les choix que nous devons faire dans les années à venir quant au modèle énergétique que nous souhaitons voir émerger doivent s'orienter vers des logiques plus locales dans le développement et le financement des outils de production tout en privilégiant au préalable les politiques et actions favorisant la sobriété et l'efficacité énergétique.

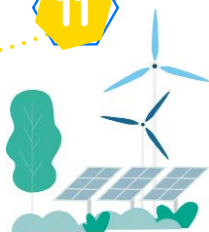
Les Régions jouent et doivent jouer des rôles essentiels dans ces actions autour de l'éducation (les lycées, la formation), du développement des énergies renouvelables et de la lutte contre les émissions de GES à travers leurs plans régionaux (S3REnR, Schéma de développement éolien, SRCAE, SRADDET, SRCE), et sanctuariser les espaces agricoles et naturels (SRADDET, SRT, SRDTL).



**POLITIKES RÉGIONALES
CONCERNÉES : PLAN CLIMAT
AIR ENERGIE TERRITORIAL
(PCAET) ; S3RENr ; SCHÉMA DE
DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN ; SRADDET ;
SRCAE ; SRCE ; SRT ; SRDTL**

NOS PROPOSITIONS

11



- Déclinaison **des objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) en régions** (issue de la loi climat & résilience de 2021) en régionalisant des scénarios énergétiques afin de rendre concrets (via la mise en récit) les divers objectifs régionaux.



Il existe des objectifs chiffrés spécifiques à chaque région notamment via les scénarios Negawatt et/ou Virage énergie réalisés à l'échelle de votre région.

12



- Soutenir le développement de **projets d'énergies renouvelables à gouvernance locale** par la création de fonds de financements et/ou d'aides spécifiques : amorçage, développement, investissement, etc.

13



- S'appuyer sur le **savoir-faire de l'ESS en matière de projets collectifs** (associations, coopératives, etc.) et d'articulation des actions avec le territoire et les collectivités locales pour contribuer au déploiement des énergies renouvelables et à l'implication des citoyens et des acteurs territoriaux dans ces projets.

14



→ **Lutter contre la précarité énergétique**

- en soutenant les actions d'identification et de **cartographie** des ménages en situation de précarité énergétique et des logements dits "passoires énergétiques" (classe énergétique E, F et G) ;
- en soutenant les actions de **sensibilisation et prévention** ;
- en soutenant financièrement la **rénovation énergétique performante** des logements identifiés, avec l'appui des réseaux ressources RAPPEL et DOREMI.

15



- Soutenir et accroître l'action des "**espaces info énergie**" par un renforcement et une pérennité des financements alloués par les Régions.

Agriculture et alimentation durables

Les Régions sont des acteurs centraux des transitions agricoles et alimentaires. Elles peuvent mobiliser leurs nombreuses compétences telles que l'aménagement ou le développement économique pour faire émerger un modèle alimentaire plus durable. Elles sont également gestionnaires des Fonds Européens pour le Développement de l'Agriculture et le Développement Rural (FEADER).



POLITIQUES RÉGIONALES CONCERNÉES : PLAN RÉGIONAL AGRICULTURE DURABLE ; PLAN RÉGIONAL ALIMENTATION ; SCHÉMA DIRECTEUR RÉGIONAL DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

NOS PROPOSITIONS

16



- Orienter les dispositifs de soutien de la Région vers les systèmes agricoles les moins dépendants de la chimie et les plus diversifiés en termes de cultures et d'activités pour **accroître la résilience territoriale**.

17



- Soutenir la création de **régies locales d'agriculture biologique** (dont maraîchage).

18



- Soutenir les **structures de l'accompagnement** de type coopératives d'activité et d'emploi (CAE) ou couveuses agricoles pour favoriser l'accessibilité aux activités agricoles dans un contexte de difficulté d'accès à la terre et de vieillissement de la population agricole.

19



- Faire de la **restauration collective** un levier pour développer une alimentation de qualité accessible à toutes et tous en allant au-delà des obligations réglementaires d'approvisionnement, en développant par exemple dans les lycées des programmes d'éducation alimentaire (éducation aux goûts, jardinage, atelier cuisine, etc.).

20



Soutenir les structures de l'ESS de **l'aide alimentaire** en région, notamment dans ce contexte de crise sanitaire qui a vu le nombre de nouveaux bénéficiaires s'accroître fortement (50% des bénéficiaires le sont depuis moins d'un an d'après la Banque Alimentaire à l'échelle nationale).

Mobilité durable et inclusive

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) au niveau régional, la Région a vu son champ de compétences s'élargir, par la loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019, aux mobilités actives et partagées, au-delà des compétences interurbaines routières et ferroviaires. C'est donc sur l'ensemble des moyens de transport, et notamment les mobilités douces qu'il est important que la Région définisse des orientations fortes, afin de soutenir le déploiement de solutions de mobilité durables et inclusives sur les territoires.

Par ailleurs, son rôle de cheffe de file en matière d'intermodalité offre à la Région l'opportunité d'organiser des coopérations entre territoires, et ainsi de s'assurer d'un maillage équilibré en offres de transports durables.



POLITIQUES RÉGIONALES CONCERNÉES :
PLAN VÉLO RÉGIONAL ; PLAN DE MOBILITÉ (PDM) ; PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ (PDMS)

NOS PROPOSITIONS

21



Encourager des alternatives plus écologiques et économiques concernant le **dernier kilomètre de livraison** (kilomètre le plus coûteux) via la mutualisation des livraisons, des véhicules plus propres et des modes doux, des services innovants de conciergeries ou de casiers connectés, etc.

22



Développer le **transport fluvial**, notamment pour les grandes agglomérations.

23



Soutenir le **développement d'une logistique plus propre**. Les entrepôts logistiques ont été relégués loin des centres urbains, les éloignant des lieux de livraison et générant des mouvements logistiques porteurs de graves nuisances (bruit, congestion, pollution de l'air). L'action de la Région doit se situer à deux niveaux :

- en allouant des surfaces dédiées à la logistique à proximité des lieux de livraison ;
- en soutenant davantage les structures de la logistique ancrées dans le territoire et ayant un modèle social vertueux.

24



Soutenir l'activité des structures de **la sensibilisation et de l'accompagnement pour des mobilités plus douces**. L'accès à la mobilité douce n'est pas qu'une problématique financière et d'accès aux équipements. Il existe également des freins au niveau des connaissances, des habitudes et des pratiques. Un des leviers pour favoriser un usage plus égalitaire des mobilités douces est de soutenir les nombreuses structures de sensibilisation et d'apprentissage (atelier de réparation de vélo, vélo-école, etc.). Par ailleurs, les lycées qui brassent des individus venus d'horizons sociaux très différents sont des lieux idéaux pour favoriser un accès plus égalitaire aux mobilités douces (sensibilisation, flotte partagée, prêt de vélo, etc.).

25



- Soutenir les solutions de mobilité pour les **personnes en grande précarité** ou en parcours d'insertion (gratuité des titres de transports par exemple).

26

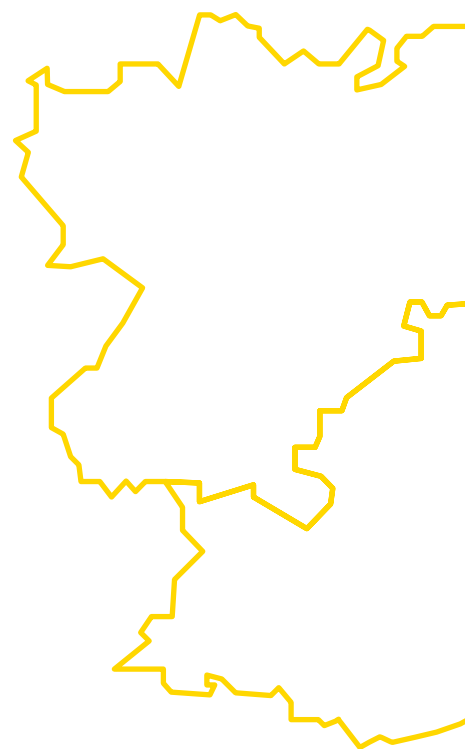


- Garantir un **service de transport en commun** (notamment via les lignes de train existantes) régulier sur des "lignes d'équilibre" et soutenir les **initiatives citoyennes de réactivation d'anciennes lignes** abandonnées (exemple : Railcoop).

27



- Mettre en place ou soutenir les plateformes et les dispositifs **d'autopartage** existants, majoritairement portés par des structures de l'ESS, pour faciliter le déploiement de ce type de solutions.



Éducation à l'environnement et au développement durable

Les Régions s'engagent pour la jeunesse, la vie associative et la citoyenneté et soutiennent des projets éducatifs dans les lycées. Au regard des actions nécessaires pour diminuer nos impacts environnementaux et pour s'adapter aux changements climatiques à venir, il paraît essentiel que les Régions soutiennent des actions pour une éducation à l'environnement qui diffuse la connaissance et l'interconnaissance pour développer le pouvoir d'agir des jeunes générations et des citoyens en général.

Les Régions soutiennent également la Recherche, l'Innovation et l'enseignement supérieur à travers les Schémas Régionaux de l'Enseignement supérieur,

de la Recherche et de l'Innovation, et ont donc les compétences pour accompagner l'éducation à l'environnement avec des engagements possibles en termes de médiations scientifiques et de recherche citoyenne participative pour la transition écologique.



POLITIKES RÉGIONALES CONCERNÉES : SCHEMA RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT, SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION ; SRCE ; SRADDET

NOS PROPOSITIONS



28

- ➔ Animer une dynamique d'**intervention d'associations** d'éducation à l'environnement et au développement durable au sein des lycées de Région.
- ➔ Intégrer l'éducation au développement durable et à l'ESS dans la formation professionnelle, ainsi que celle des apprentis.



29

- ➔ Soutenir des **projets de recherche citoyenne participative** permettant d'explorer et de développer des organisations sociétales plus respectueuses de l'environnement.
- ➔ Travailler avec les établissements de l'Enseignement Supérieur au développement de la formation initiale et professionnelle en faveur de l'ESS.



30

- ➔ Consolider les partenariats entre le secteur associatif de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable et la Région pour permettre au secteur de l'EEDD d'être force de proposition.



31

- ➔ Sensibiliser et former les acteurs de l'aménagement du territoire, en lien avec les acteurs de l'ESS, pour faire progresser leur culture en matière de nature et de biodiversité (pour l'élaboration du SRCE et du SRADDET).

ESS France

34 bis rue Vignon
75009 Paris

contact@ess-france.org

www.ess-france.org

